Une belle façon de redonner l'eau aux citoyens

Charles Lecavalier Lundi, 5 juillet 2021 01:00

Des centaines de terrains obtenus à fort prix après les inondations de 2019 pourraient permettre de redonner aux Québécois des accès à leurs cours d'eau.

- À lire aussi: Le ministre Charette promet plus d'accès aux lacs
- À lire aussi: Les pires lacs du Québec: «Nos lacs sont orphelins»
- À lire aussi: Les lacs québécois de plus en plus inaccessibles

Après les inondations de 2019, le ministère de la Sécurité publique a mis en place un programme qui permet aux sinistrés de se reloger et de démolir leurs maisons. Ce programme a coûté plus de 260 millions \$ aux contribuables, et des villes ont hérité de plus de 700 terrains orphelins.



« On voulait développer le réseau navigable sur la rivière Petite-Nation. Quand la situation s'est présentée, ça m'a sauté à l'esprit. On a gardé un terrain pour permettre une mise à l'eau des canots et kayaks », lance Jean-René Carrière, maire de Saint-André-Avellin, en Outaouais.

En plus de servir à la mise à l'eau, des terrains de la municipalité ont également été conservés pour aménager un sentier piéton. Les autres terrains – il y en a 31 en tout – ont été mis en vente au montant symbolique de 1 \$ à d'autres résidents. « Ce sont des payeurs de taxes de chez nous qu'on privilégie », explique-t-il.

Citoyens impliqués

À Beauceville, pas question de dilapider ce patrimoine. « Le ministère a payé le gros prix pour les acquérir et dédommager les gens. Ça a été acquis avec l'argent du monde. On ne peut pas se permettre de faire n'importe quoi avec ça. C'est devenu un bien public, ça va agrandir certains parcs, et redonner accès à la rivière », dit le DG de la Ville, Serge Vallée, en entrevue.

Avant de prendre une décision, la Ville a décidé de faire parrainer ces espaces par des familles qui en prennent soin. Potagers et tables à pique-nique sont au rendez-vous. Un mécène a même offert de les acheter pour en faire « une carte d'entrée de la ville ».

Privatisation

Mais toutes les villes n'ont pas ces ressources. Mansfield-et-Pontefract n'a aucun intérêt à les conserver.

Et Québec n'impose aucune contrainte. Pour le président de l'Association des pêcheurs sportifs du Québec, Stéphan Bourgeois, il faudrait forcer les villes à offrir un accès aux cours d'eau avec ces terrains. « Sinon, on continue de privatiser nos rivières », déplore-t-il.

• À VOIR AUSSI :



Notre dossier complet:

Les pires lacs du Québec: «Nos lacs sont orphelins»

Les lacs québécois de plus en plus inaccessibles

La santé des lacs artificiels est fragile

Les pires lacs du Québec: le myriophylle est un vrai fléau

Le ministre promet plus d'accès

Une belle façon de redonner l'eau aux citoyens